



1. L'initiative Pidoux

Au sein de la commission consultative chargée de proposer une alternative à l'initiative Pidoux, nous défendons des idées simples :

- Il faut lutter contre les consommations énergétiques excessives, quel que soit l'agent énergétique utilisé et ne pas faire du chauffage électrique un bouc émissaire ou une victime expiatoire.
- L'appréciation de la consommation doit se faire par m² de SRE (surface de référence énergétique) et sur la base de la consommation réelle, mesurée et non calculée par des formule « savantes ».
- Il doit s'agir de la consommation nette, les kWh refoulés sur le réseau doivent être déduits des kWh prélevés.

Les discussions sont tendues mais constructives : patience et... espoir.

2. Votations en automne, élections au printemps...

Notre association est apolitique et nous ne nous mêlons donc pas d'orienter vos choix de vote... sauf en cas de légitime défense. Le calendrier des votations est chargé et nous ne prenons position que sur les sujets qui nous concernent en tant qu'usagers du chauffage électrique.

25 septembre 2016 : initiative *Pour une économie verte*

Pourquoi s'opposer à l'idée d'une économie plus circulaire, avec moins de gaspillage, avec une utilisation plus rationnelle des ressources de la planète ? Ceux qui sont parents ou grands-parents savent qu'on ne fait pas l'éducation d'enfants seulement en leur disant « Sois sage » mais en définissant des règles et les faisant respecter. Les initiants veulent inscrire dans notre Constitution un principe tellement vaste et imprécis qu'il permettra toutes sortes d'interprétations. Le rôle de l'initiative populaire a été dévoyé pour renforcer la communication de partis qui ont inscrit notre disparition en tête de leur programme. En conséquence, nous vous proposons de refuser cette initiative.

27 novembre 2016 : initiative *Sortons du nucléaire*

Il ne faut pas confondre prudence et peur phobique. Il était parfaitement sage après Fukushima de suspendre l'étude de nouveaux projets de centrales nucléaires suisses, en attendant les conclusions de l'enquête. Le Conseil Fédéral a décidé, sans attendre ces conclusions, de sortir du nucléaire, prenant la roue de l'Allemagne et d'autres pays. Bien entendu, le nucléaire est une technique dangereuse et il convient d'examiner, voire de renforcer, les règles de sécurité, quitte à fermer certaines centrales. Mais introduire une « Migros-data » impérative est encore une proposition fortement teintée de propagande, une « vertitude ». Faut-il aussi, puisque le mot



« nucléaire » fait peur, renoncer à la médecine nucléaire ? A-t-on interdit le transport aérien sous prétexte que des avions ont transporté les bombes qui ont détruit des villes anglaises, allemandes ou japonaises ?

2017 (?) : initiative *Ramener la consommation d'électricité de 2025 au niveau de celle de 2011*

L'initiative des Verts a abouti, mais n'est pas encore inscrite au calendrier électoral. Comment peut-on vouloir à la fois réduire la consommation d'énergies fossiles et celle d'électricité ? Encore une « vertitude »... Sans oublier un éventuel référendum relatif à la Stratégie Energétique 2050 dont l'adoption entre en phase finale.

24 avril 2017 : élections cantonales vaudoises au Grand Conseil et au Conseil d'Etat

Les candidats se profilent, les Verts de tous bords font du charme à tout le monde. Mais pas à nous, n'oublions pas d'où viennent les attaques contre le chauffage électrique : des Verts, qui ont fédéré le PS et les centristes autour de cette « évidence ». Il est possible d'adhérer aux principes de protection du climat, de réduire le gaspillage sans voter Vert. Essayez de vous en souvenir !

3. Photovoltaïque : subvention pour batterie d'accumulation

J'ai calculé qu'une installation de 30 m² / 5kWc / 5'500 kWh produits par an, s'amortit en 21 ans s'il n'y a pas de subvention communale, sur 17 ans avec une subvention communale de 3'500 CHF et sur 11,5 ans si on parvient à auto consommer 3'300 kWh/an. Une batterie de stockage permet peut-être d'atteindre cet objectif. Pour le savoir, une seule solution : essayer. On commercialise depuis 2016 de telles batteries domestiques qui peuvent équiper toute installation existante.

Notre assemblée générale a voté l'attribution de **6 subventions de 1'000 CHF** chacune à des membres qui feront cette expérience. Contacter jean-pierre@merot.net. Seule condition : nous faire part des résultats obtenus.

4. Le CECB

Le Conseil d'Etat a adopté le règlement d'application du *Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments* (CECB). Dès sa publication dans la FAO, nous contesterons ce document par voie juridique, comme nous vous l'annonçons dans notre lettre d'information 018.



Jean-Pierre Mérot, Président de Choc Electrique

EFFICIENCE 21 : offre aux adhérents

4 fois par an, le magazine *Effizienz 21* nous informe des nouveaux développements en matière d'énergie. L'abonnement annuel coûte 20 CHF, mais les adhérents de notre association bénéficient d'une deuxième année gratuite pour le même prix.

S'inscrire sur www.effizienz21.ch ou par courrier : Effizienz 21 – Avenue de Rumine 37 – Case postale 900 – 1001 Lausanne.

Prochaine séance d'information Choc Electrique

Mardi 14 mars 2017, 20 heures, salle communale d'EPALINGES. Réservez cette date !